

# CONSEIL NATIONAL DU CUIR



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 FÉVRIER 2016

## La Filière cuir, au Salon de l'Agriculture :

« Améliorer la qualité des peaux françaises est une nécessité pour maintenir les bonnes performances économiques de la filière » Denis Geissmann, Président du Syndicat Général des Cuirs et Peaux et Frank Boehly, Président du Conseil National du Cuir.

27 février au 6 mars, Hall 1, stand D034\*, Pavillon Interbev

Le Syndicat Général des Cuirs et Peaux, soutenu par le Conseil National du Cuir et financé par CTC, Comité de Développement Cuir, Chaussure Maroquinerie Ganterie, représentera la filière Cuir au prochain Salon de l'Agriculture.

La filière cuir souhaite sensibiliser les acteurs de l'amont, éleveurs et abatteurs notamment, ainsi que les représentants des pouvoirs publics sur les actions qu'elle mène en permanence pour améliorer la qualité des peaux françaises et accroître ainsi ses performances économiques.

La France est l'un des leaders mondiaux de cuir de veau tanné en raison de son exceptionnelle qualité et l'un des premiers exportateurs de peaux brutes. Cependant, aujourd'hui, la filière est confrontée à des difficultés d'approvisionnement, notamment en peaux de veau de qualité. La diminution des abattages de veaux entraîne également une forte baisse du nombre de peaux disponibles. Il est donc important que celles-ci soient d'excellente qualité mais ...

### Moins de 20% des peaux achetées aux éleveurs français peuvent être transformées en cuir de très haute qualité

Plusieurs raisons expliquent cette situation, comme les défauts liés à des problématiques d'élevage (cicatrices dues à la teigne, griffures dues aux barbelés et aux coups de corne, brûlures dues à la crotte), à des défauts de contention durant le transport ou encore à des défauts en abattoir dus aux gestes de dépouille et à des pratiques de conservation mal maîtrisées. Tout ceci dégrade très fortement la qualité de la peau et la rend impropre à la fabrication du cuir haut de gamme.

Aujourd'hui, la matière première est insuffisante pour faire face à la demande des grandes entreprises du luxe. En 25 ans, le nombre de peaux de veau françaises a été divisé par 2 alors que les besoins de la maroquinerie de luxe sont en très forte croissance.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La filière se mobilise fortement pour valoriser les peaux

Sous l'impulsion du Syndicat Général des Cuirs et Peaux, les acteurs de l'amont soutenus par l'ensemble de la filière, et notamment la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, mènent des actions d'amélioration de la qualité :

- Edition d'un guide de bonnes pratiques depuis l'élevage jusqu'à la conservation des peaux (adaptation des élevages pour réduire l'apparition de défauts sur les peaux, sensibilisation à la vaccination et aux traitements anti parasitaires, conditions de transport et pratiques de dépouille et conservation adaptées dans les abattoirs).
- Actions de sensibilisation dans les sections élevage des lycées agricoles,
- Actions de réduction des défauts mécaniques en élevage ; en 2015 par exemple, plus de 300 exploitations ont été visitées par le Syndicat Général des Cuirs et Peaux, ce qui représente une capacité de 54 000 veaux et jeunes bovins,
- Campagnes de vaccination contre la teigne et soutien aux campagnes d'éradication du varron en zone frontalière. Pour la teigne, 3 260 000 doses de vaccin ont été utilisées depuis 2010 et on estime à plus de 750 000 le nombre de doses retenues pour 2016,
- Interventions d'experts en dépouille et conservation des peaux au sein des abattoirs et distribution d'un DVD sur ces bonnes pratiques pour accompagner les opérateurs.

L'investissement global, entre 2010 et 2014, pour l'amélioration de la qualité des peaux en France est estimé à 12 millions d'euros, financés par la filière et notamment par la taxe affectée prélevée sur les entreprises industrielles.

**« Nous encourageons et remercions les éleveurs ainsi que les autres acteurs en amont de la filière à poursuivre leurs efforts en matière de qualité des peaux. Améliorer la qualité des peaux françaises est une nécessité pour maintenir les bonnes performances économiques de la filière »**

indiquent Denis Geissmann, Président du Syndicat Général des Cuirs et Peaux et Frank Boehly, Président du Conseil National du Cuir.

*\*Sur le stand, pendant la durée du salon, des professionnels du cuir présenteront aux visiteurs les différents métiers ainsi que les savoir-faire anciens et nouveaux qui font de la filière Cuir un des principaux acteurs du Made in France.*

SGCP : Syndicat Général des Cuirs et Peaux

FFTM : Fédération Française de la tannerie et de la Mégisserie

CNC : Conseil National du Cuir

#### Le Conseil National du Cuir

La confédération regroupe 19 fédérations ou syndicats professionnels depuis l'élevage jusqu'à la distribution des produits finis et anime l'ensemble de la filière française du cuir.

#### La filière française du cuir

- 8 000 entreprises
- 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 70 000 personnes salariées dans les industries du cuir, de la tannerie-mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie, de la ganterie, de la distribution d'articles de cuirs.
- Un des leaders mondiaux des cuirs finis de veau et exotiques
- 3<sup>ème</sup> exportateur mondial de cuirs et peaux bruts
- 13<sup>ème</sup> exportateur de cuirs finis
- 3<sup>ème</sup> exportateur mondial d'articles de maroquinerie

Crédit Photo : © Delos / © L.BonvillainR.design / © Taneka

